

Agro 
Campus
Dijon

 CFPPA Dijon
Quetigny



FICHE RNCP 29257

**BREVET PROFESSIONNEL
RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE**



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
RÉVÈLE TON TALENT



VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 130 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À la fin de la formation, le titulaire du BP REA est capable de gérer son entreprise agricole. Il est à la fois manager mais aussi ouvrier hautement qualifié qui maîtrise les techniques de production et de commercialisation. Il doit savoir négocier des contrats avec ses partenaires commerciaux et peut s'orienter vers de la transformation.

Il doit aussi être capable de maîtriser l'agroéquipements, les outils d'aide à la décision et les technologies de l'information et de la communication.

Le BPREA ouvre le droit aux conditions d'accès aux aides à l'installation (DJA)

LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.

UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

QU'APPREND-T-ON EN BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE?

Le BP REA est un diplôme de niveau 4. Il a pour objectif d'acquérir les connaissances nécessaires pour la conduite technique et la gestion d'une entreprise agricole, en s'adaptant à votre projet professionnel.

- Connaissances générales du monde agricole : agronomie, sciences du vivant, agroécologie, sciences du sol, technologie de l'information et de la communication,...
- Capacités professionnelles : piloter le système de production, assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise, commercialisation,...
- Compétences techniques : conduire le processus de production dans l'agro système, PPAM, maraichage, productions animales, production végétales,...
- Adaptation régionale (UCARE*) : transformation alimentaire (apiculture, végétales, animales), activités de services (ferme pédagogique, éco tourisme, chambre d'hôtes...), productions complémentaires. (animales et végétales), agroéquipement, auto construction...

*Suivant votre projet professionnel nous pouvons vous proposer d'autres UCARE en mobilisant notre réseau national des CFPPA.



À noter : Certains modules additionnels peuvent vous être proposés selon le parcours

COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le BP REA se déroule sur une année scolaire avec 1200 heures de formation comprenant :

- 885 h en centre soit 26 semaines
- 315 h en entreprise soit 10 semaines

La formation en entreprise se déroule sur 5 périodes distinctes permettant de répondre au parcours individualisé de chacun et à la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 5 unités capitalisables (UC) dont 1 faisant l'objet d'une VAA* (UC1 peut être validé par équivalence académique)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

*VAA : Validation des Acquis Académiques



QUELS MÉTIERS ?

- Chef d'entreprise agricole
- Salarié en entreprise polyculture élevage et maraichère
- Salarié CUMA, GEIQ, ETA, privé

QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation (ex : lait, élevage, agribio)
- BTSA Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise (ACSE)
- Licence Professionnelle



CONTENU DE LA FORMATION

Le diplôme Brevet Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 7 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier.

Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles. Des supports d'évaluations vous seront demandés pour appuyer vos entretiens.

Comprendre et analyser les différents types d'agriculture :

- Agir en connaissance du monde agricole

Conduire des productions dans un système agro écologique combiné :

- Combiner et mettre en œuvre des activités de production

Management et organisation du travail :

- Déterminer son calendrier de travail et planifier la main d'œuvre correspondante

Comprendre les résultats de l'entreprise et optimiser ses choix :

- Piloter un changement à partir d'un diagnostic d'entreprise

Mise en marché des produits et services de l'entreprise :

- Réaliser son plan de marché

Développer son activité (au choix) :

- Transformation / Activités de services / Production complémentaire

Optimiser ses choix (au choix) :

- Agroéquipement / Adapter et réparer son matériel / auto-construction / Autres options envisageables après entretien



LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE.

En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par France Travail ou l'ASP.

En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attirée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par la DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le pôle horticole, l'atelier technologique, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces verts supports des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.

Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.

Agro Campus Dijon
CFA Dijon Quetigny

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Agro Campus Dijon

CFPPA Dijon Quetigny

Le BP REA est mené en partenariat entre le CFPPA de Dijon-Quetigny, la Chambre d'Agriculture 21 et le CFA de Dijon-Quetigny

NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : janie.gauthier@educagri.fr

SCANNE MOI



agro-campus-dijon.fr